

*Clôture des « VI<sup>e</sup> journées Autour du Lien Social »  
Charles Melman Le 30 Octobre 2011 en Martinique*

Victor Lina : Je passe la parole à Charles Melman qui va nous présenter des perspectives, sur un sujet qu'il va...déflorer (rires de la salle) tout de suite...(rires).

Charles Melman : Rassurez-vous, je vais seulement l'effleurer (rires), comme ça on restera dans la convivialité...voilà ! Il m'arrive souvent, ne serait-ce que pour le fun, de commencer comme ça un propos en m'adressant aux amis qui sont là en disant « mes chers camarades » évoquant par là, le fait que dans le meilleur des cas, nous sommes entrain de naviguer ensemble sur le même bateau et de ramer dans le même sens, ce qui n'est pas toujours le cas bien sûr ! Il m'arrive aussi de dire « mes chers amis » ce qui est souvent dit par antiphrase, je veux dire compte-tenu des sentiments contre-transférentiels qui sont ordinaires, je dirais, vis-à-vis desquels il ne faut aucunement s'insurger.

Il m'arrive aussi parfois de dire « mes chers enfants » et je me disais que ce serait bien difficile que je vous dise « mes chers enfants », la question se posant de savoir qui pourrait occuper cette place où il vous dirait « mes chers enfants ». Traditionnellement c'est le prêtre bien sûr qui semble légitimé. Nous sommes dimanche matin...bon ! Mais enfin la messe est finie à cette heure-là ...« mes chers enfants ! ».

En tout cas le dire, quand je le dis c'est par provocation, le dire amène forcément à s'interroger sur la place du psychanalyste. Je veux dire, quelle est la place d'où il parle ? C'est la question que me posait Alain-Pierre Louis : « Quelle est la place du psychanalyste ? ». Elle est à la fois aussi bien, évidente que dissimulée, elle est la place qui est à la fois la plus proche et la plus éloignée, elle est une place qui est subjectivement fort bien connue puisqu'elle est celle qui fait que, dans la relation au monde ou à l'environnement, cette relation au monde ou à l'environnement n'est jamais duelle, dans les bons cas, mais passe toujours par cet intermédiaire avec lequel chacun d'entre nous dialogue.

Qui est celui avec lequel il dialogue comme ça, ce dialogue intime où il y a à la fois des adresses qui peuvent être plaintives...des injonctions qui lui viennent « Pauvre petit crétin ! » , « T'es bien toujours le même ! toujours aussi...toujours aussi... » ce que vous voudrez hein ! Quoi ? Pardon Nicole ? Quelque chose qui ne va pas ?

Jeanne Wiltord : Nicole ! Ne sois pas anxieuse comme ça ! J'enregistre Charles Melman !

C. Melman : Bon ! Parce que habituellement...mais ce n'est pas plus mal si je ne suis pas enregistré, ça me convient tout à fait, pour moi en tout cas ce n'est pas un problème !

J. Wiltord : Oui ! Il est déjà arrivé que pendant tout un séminaire...la parole de Melman n'ait pas fait trace.

C. Melman : Donc, il y a cette place lieu du dialogue intérieur, et sur laquelle il y a lieu d'interroger. Celui qui dialogue ainsi, est-ce qu'il sait avec qui il parle ? Qui est celui qui

occupe cette place, et qui est cependant tout à fait déterminant, dans non seulement ses modalités de pensée mais d'action puisqu'au fond, c'est dans le dialogue avec celui-là que vont se décider ce qu'il va faire ou pas.

Quel est celui-là ? c'est un peu je dirai, l'opération miraculeuse - moi, elle me paraît toujours miraculeuse - qu'opère le divan, c'est-à-dire lorsque quelqu'un vient s'allonger dans ce dispositif génialement trouvé par Freud, par son intuition et qui est que, dès lors que je cesse de m'adresser à mon semblable, eh bien ma parole se trouve effectivement adressée à ce tiers, avec la tâche évidemment de déterminer quel est-ce tiers, qui pour moi, dans ma singularité commande ainsi mon destin, mon histoire, mon aventure. Et, si je suis amené à l'identifier ce tiers, serait-ce sous la forme de l'objet cause de mon désir, et en tant qu'il est effectivement l'élément tiers impliqué dans ce qui est mon rapport, mon rapport au monde, de savoir quel est à la fin de la cure, le mode de rapport que j'aurai avec lui.

Ce que Freud appelait liquidation du transfert étant, bien entendu, le fait de reconnaître que, ce qui opère là pour moi comme tiers, n'est nullement la figure d'un Dieu absolu et universel mais simplement, ce qui pour moi, est venu s'inscrire dans mon histoire. La possibilité d'une cure étant que je trouve vis-à-vis de lui, une position qui soit non plus de suggestion, position pourquoi pas on pourrait aussi...non ! On va pas dire d'esclavage, ce serait d'emblée trop...ce ne serait pas exact...une position de suggestion, une position d'obéissance c'est-à-dire de soumission dans le jeu qui m'est imposé, puisque je ne le choisis pas mon jeu, je suis pris dedans, je suis pris dans une pièce dont l'auteur justement, l'auteur de la pièce m'échappe. Qui est-ce qui l'a écrite la pièce dans laquelle je suis un figurant, un acteur, une actrice ce que l'on voudra etc.? et donc la reconnaissance que le lieu ainsi d'où ça parle, où est venue se loger cette instance, ce lieu d'où ça parle et avec lequel je dialogue, est fondamentalement un lieu vide.

Cette vacuité dont je me protège, justement par l'injection d'un au-moins-un qui va me servir de référent. Ça c'est le problème du lieu d'où parle l'analyste, c'est-à-dire, est-ce qu'il va parler depuis le Un, qui est par exemple celui de ses maîtres, de leur savoir, « hum ! Moi je suis lacanien » ! C'est indéniable ! Est-ce que je vous parle au nom du lacanisme, si ce mot a un sens, il n'en a aucun, ce n'est pas une doctrine ni un système ! Donc ça n'a pas de sens ! Mais ça n'a pas d'importance ! Est ce que je vous parle en lacanien hein ! Je me réfère au Un de mon maître. Est-ce que dans un souci de libéralisme, je vais quitter le monothéisme pour dire « après tout, les autorités, elles sont plurielles et qu'il y a du bon à prendre chez chacun »...du bon ou du mal peu importe ! Il y a à prendre chez chacun, comme ça au moins on se soulage, on se soulage du Un tout seul...hum ! Donc voilà ben ! Il y a toutes les écoles, il y a tous les maîtres, il y a tous les référents. Ils ne disent absolument pas la même chose. Ils ne disent absolument pas la même chose parce qu'il y a cette troisième instance qui risque d'occuper la place, c'est celle du symptôme de chacun, la place du symptôme, car chacun parle habituellement, ce qui est son référent c'est son symptôme, c'est-à-dire sa façon à lui de mal se débrouiller avec la jouissance. C'est ça le symptôme ! Symptôme dans lequel nous sommes tous, qui fait que nous nous débrouillons mal avec la jouissance ! Le fait que la façon dont l'un se débrouille mal avec la jouissance peut faire école. Les diverses Ecoles, après tout

philosophiques, sont des écoles de modalité de jouissance. C'était tout à fait clair quand la philosophie avait un sens. C'étaient des Ecoles, des façons d'organiser, de supporter la douleur, par exemple chez les stoïciens...je ne vais pas développer ça ! Enfin c'est ça !

Chacun risque de parler avec son symptôme, et de fasciner de faire Ecole, d'inviter à ce qu'on s'organise autour, pour partager le même défaut, la même modalité de traiter un défaut qui est, ce que Jeanne évoquait tout à l'heure, qui est un défaut général. Il reste qu'il n'y a que des modalités de le traiter, donc les Ecoles.

Alors ceci en préambule, étant justement pour vous amener à ouvrir l'oreille sur la place où chacun peut être amené à vous parler quand il est psychanalyste et de repérer là ce qui l'anime. La place de Lacan était très claire ! Dans la mesure où, tout son abord de la topologie était justement pour témoigner, que là où en dernier ressort nous attendons tout du verbe, d'un verbe, d'une parole...la bonne, ben ! Il n'y a en dernier ressort que du dispositif topologique...ça je dois dire que c'est radical ! ça il faut le supporter ! ça ne va pas de soi ! Penser que finalement, nous serions en dernier ressort les enfants, non pas d'un verbe bon ou mauvais, d'une langue bonne ou mauvaise, d'un patois ou d'un dialecte, de ce que l'on voudra non ! Non ! Non ! Nous sommes les enfants de dispositions topologiques, qui sont les produits de l'organisation d'une langue. Enfin ça se ramène à ça ! Il n'y a pas de traitement plus radical du transfert que cette façon de procéder.

Je salue au passage, l'initiative de notre chère Jeanne Wiltord, qui m'a fait venir cette semaine parmi vous, avec beaucoup de détermination et qui a su très bien, en même temps qu'elle insiste pour que je vienne, inviter Marc Darmon. C'est vrai que je n'ai pas de pente naturelle vers ce mode de résolution du transfert, ce qui est un tort chez moi ! et donc le souci d'inviter en même temps Marc Darmon pour mettre, si je puis dire, les points qui ne sont forcément noirs sur les i. Voilà !

J'avais tout à l'heure averti Jean Bernabé, que dans le propos que j'allais vous tenir, je serai radical et que j'allais être tranchant. J'espère que ce n'est pas cet avertissement qui a fait qu'il n'est pas là, mais que c'est le repas dominical qui...

J.Wiltord : Il a des contraintes, il a été obligé de partir !

C. Melman : Mais bien sûr ! Je n'en doute pas un instant ! Nous sommes tous dans des contraintes ! Alors, Je dirai que, pour aller très très vite...j'annonçais tout à l'heure que je ferai un expresso bien serré. Je vais y aller !

La Martinique, c'est le produit d'un traumatisme. La population martiniquaise est l'enfant d'un traumatisme. C'est bien pour cela qu'il est difficile de dire « mes chers enfants ». Je m'empresse de vous le dire, un traumatisme qui n'a rien d'exceptionnel ! Ce n'est pas parce que c'est le sien qu'il ne faut pas qu'on ait une exception. C'est même un traumatisme qui, dans l'histoire depuis qu'on a des documents d'archives montre, que le processus d'envahissement du territoire d'un autre, d'un voisin ou pas, c'est un processus absolument constant. Il n'y a aucune raison pour que ça s'arrête. Ça continue d'une manière ou d'une autre, même quand c'est aujourd'hui sous la forme d'une domination économique, non plus politique mais économique. C'est tellement plus

économique la domination économique. On laisse le pouvoir politique en place et pendant ce temps-là, on tient toutes les ficelles. Aujourd'hui les ficelles de la France sont tenues par des agences de notations. C'est admirable! Je trouve ça absolument épatant!

Le processus d'envahissement d'un territoire par un autre, ce processus abominable qui s'appelle la colonisation, c'est de l'un de ces processus-là que la population martiniquaise est l'enfant. Le problème du traumatisme est rencontré dès le départ par Freud dans son expérience, à propos de ses patientes. Et il a longtemps obtenu le fait que le traumatisme était la cause de leurs névroses. Le problème c'est qu'il y a de vrais traumatismes comme celui-là, celui du colonialisme. Une névrose traumatique, c'est très difficile pour celui qui la vit. Pourquoi? parce qu'il est très difficile de s'en sortir. Il y a comme l'évoquait Jeanne, ce que l'on appelle de façon étrange, le devoir de mémoire. Est-ce que c'est la bonne façon? On commémore quoi? On se débarrasse de quoi? On devient effectivement l'enfant de cette douleur-là, attaché à cette douleur. Le devoir de mémoire devient l'entretien de cette douleur. On devient le sujet non plus d'un désir mais un individu dont la jouissance est attachée à cette douleur. Ça c'est abominable! C'est le pire effet du colonialisme. Ça c'est abominable! Se sortir de ça? Tous ceux qui ont dans leur pratique à traiter ce problème, celui des névroses traumatiques, c'est extrêmement difficile! Mais il y a déjà un point, qui est celui de le savoir. C'est déjà quelque chose!

Le deuxième point, alors là je vais être encore plus insupportable! Ce traumatisme est venu s'inscrire dans le rapport à la diglossie instituée dans l'île. Dans la mesure où ce clivage entre français et créole est venu pérenniser la présence constante du maître et de l'esclave, avec entre eux un mode de rapport aussi bien conflictuel qu'amoureux, fait à la fois de fidélité, trahison, de malaise et qui ne fait que poursuivre, qu'entériner le traumatisme.

Il y a une assertion à laquelle pour ma part je me tiens, bien que j'aie des progrès à faire, et en particulier dans l'étude de la langue créole, mais qui est la reprise de thèses établies par des linguistes qui ne sont pas martiniquais, qui sont réunionnais et qui font du créole ce qu'à mon sens il est! Un dialecte du français! C'est du français dialectal! Le français est lui-même un dialecte! Un dialecte du français, de même qu'il y a des créoles qui sont des dialectes de l'espagnol, du portugais, du hollandais, de l'anglais... le fait que le créole mauricien par exemple, viendra y mêler des mots de la langue indienne. Pourquoi est-ce un dialecte? Dans la mesure où la langue africaine n'était pas entretenue, du fait de la mixité des peuples qui étaient là importés. Les peuples qui étaient là, n'avaient d'autres ressources que de s'inspirer de la langue qu'ils pouvaient entendre du maître et qui leur était adressée, pour venir constituer à partir de ce qui s'organisait de cette langue, organiser leur propre dialecte, ce dont témoigne le fait que le créole antillais a un vocabulaire qui en très grande majorité est français, et avec une syntaxe dont la richesse et l'originalité, mériteraient que la grammatologie soit reprise. Il faudrait reprendre à mon sens. Je ne sais pas si ça a été fait...

J. Wiltord : Jean Bernabé a fait sa thèse de grammairien qu'il a intitulé *Fondal natal*. Elle est publiée, il y a de quoi travailler même pour la critiquer.

C. Melman : Alors, je prendrai connaissance, bien sûr vous voyez les limites là-dessus de ce que j'ai pu consulter. La grammaire, ce n'est pas une donnée naturelle. Il n'y a pas de grammaire universelle. La grammaire du français est une grammaire latine. C'est une grammaire qui appartient au discours du maître. Il y a le sujet, le verbe, le complément. La grammaire postule l'existence du maître qui, par le verbe, va transformer ou saisir son environnement. Jamais les grammaires ne sont naïves ni innocentes. Il n'y a pas de malin génie pour venir forger une grammaire. Mais il y a discours. Une grammaire est représentative d'un discours.

La grammaire du créole, le peu que j'en connaisse, ne serait-ce que dans son indistinction du nombre. Le nombre ? ça implique la référence au comptage. Dans le comptage, il faut qu'il y ait un au moins un. Là-dessus, il faut suivre Frege, il faut qu'il y ait un zéro initial qui puisse se compter comme un. Mais lorsqu'une population est en difficulté pour venir se réclamer d'un zéro initial, pour l'organisation de sa communauté, on voit bien comment le comptage vient faire problème. Mais aussi, le genre ! Le genre suppose que la langue sait séparer l'Un et l'Autre. Ce n'est pas le propre de toute langue, en particulier d'une langue où il y a aura en quelque sorte une collusion des même, avec la difficulté à la fois de supporter aussi bien la ressemblance que la différence. Ne pas supporter ni la ressemblance ni la différence...ça ne rend pas évident le lien social! ça c'est clair! Tout devient insupportable !

Dès lors, le lien est marqué par la rupture tellement facile, tellement spontanée. L'usurpation ou la mise en cause ! L'usurpation, par la rencontre du même ou la mise en cause de son identité, par la présence de l'autre, du dissemblable, deviennent insupportables !

Bon ! Et puis, comme je l'évoquais il y a quelques instants, la place du verbe dans la grammaire du créole...la référence au premier moteur immobile, pour parler comme Aristote, celui à partir duquel peuvent se déterminer les diverses actions. Ce premier moteur semble manquer, faire défaut dans une communauté. On voit bien le problème de l'action, de l'entreprise d'une action, de l'initiative, on voit bien comment tout ceci devient difficile.

Sauf à accepter, ce que refuse aussi bien le colonisateur qu'une part de ceux qui furent colonisés. Entre le français et le créole il n'y a non pas une rupture, ils ne sont pas l'un et l'autre d'un côté différent de la même cloison. Ils sont en continuité, comme sur une bande de Moebius. Ils sont en continuité. Ce qui vient valider mon propos, c'est qu'il y a eu d'éminents Martiniquais pour le soutenir. Serait-ce d'ailleurs, en ne manquant pas de s'attirer les foudres de leurs concitoyens. Bien évidemment Césaire ! Césaire, ça a été son travail de montrer que le créole était dans la continuité de la langue française, au point d'avoir le souci d'injecter comme il se doit dans la langue française, aussi bien lexicale que grammaire créoles, parce que historiquement ce n'est pas un coup de force, mais parce que linguistiquement c'est comme ça ! C'est comme ça ! Mais c'est refusé de part et d'autre. Le colonisateur qui refuse de voir là ses propres enfants, d'être capable de dire « mes chers enfants » ! Même s'il est par ailleurs financier, subventionneur, généreux peu importe !

Et puis, de la part de celui qui est l'héritier de cette situation impossible, et qui peut bien entendu chercher à affirmer sa propre spécificité, sa propre identité, sa propre fierté de ne pas avoir honte. Egalement du même coup on peut parfaitement comprendre, en

même temps que Césaire, ce que seront aussi bien Fanon que les auteurs de l'éloge de la créolité.

Comment faire entendre que ça appartient à la même famille ? C'est ça le problème...que ce sont les enfants de la même situation ! Que c'est le même problème, la même douleur, mais qu'il y a une vérité linguistique.

La solution, alors ça je dois dire, ça n'a jamais été dit, mais il faut la dire, elle ne se situera pas dans l'écrit ni dans le verbe qui sont également insupportables. Je voulais commencer mon propos en disant...j'aurais dû le faire...ça aurait simplifié les choses, que si quelqu'un, dans notre petit auditoire trouvait ce que je raconte insupportable, je comprendrais parfaitement qu'il se lève et qu'il claque la porte...

J. Wiltord : Non mais il peut y avoir des contraintes !

C. Melman : Oui ! Il y a des contraintes...mais oui ! Les p'tites filles ça existe ! Et donc je ne lui en voudrais absolument pas ! Vraiment ce n'est pas mon problème ! On m'a demandé de venir, je dis ce que je peux dire, je crois que je le dois ! Maintenant, on en fait strictement ce que l'on veut !

La solution, elle ne sera pas, ni dans la harangue...c'est un joli mot « harangue », vous voyez, c'est la beauté du français. Il y a aussi les beautés du créole que je ne saurais pas étaler devant vous. C'est beau la harangue, parce que ça évoque l'arreguerre, l'harengère, celle qui vend les harengs n'est-ce-pas ? Mais oui, c'est très très bon ! C'est très bien !

La solution ne sera pas dans le hareng ! La solution, elle sera dans la topologie !

Voilà comment ça se détermine. On a dit un temps « J'habite une langue ». Ce n'est pas vrai ! On n'habite pas une langue ! On est habité par elle. Ce n'est pas du tout la même chose ! Et on est habité par elle de telle sorte qu'on y trouve son habitat ou pas ! Il y a des langues qui vous expulsent, qui ne veulent pas de vous, qui vous disent « Hé ! Toi, ôte-toi de là ! Qu'est-ce que tu viens faire ici, parasite ! Point noir ! Hein ! »

Jeanne a évoqué très très bien, elle nous a fait un très bel exposé sur les questions de la nomination ! Mais, elle n'a pas évoqué le problème de la nomination aux Etats-Unis ! C'est intéressant, parce que là, on ne vous impose pas un nom ! On vous demande quand vous arrivez et que vous portez le nom tordu d'une origine, ...on ne sait même pas où c'est le coin d'où vous venez. L'éminent fonctionnaire de l'état civil qui vous reçoit ne sait même pas qu'est-ce que c'est que ce pays d'où vous venez, avec un ce nom complètement tordu, qui est un nom très noble et très riche dans votre population. Qu'est-ce que c'est que ce machin-là ?

« Tu veux t'appeler comment ? « Green » ou « Brown » ?

Personne ne dira que c'est du colonialisme ! On dira que c'est la générosité de la nation américaine, qui va d'emblée reconnaître comme ses enfants des gens venus de partout. C'est sa force !

Ça implique de renoncer à tout ce que l'on sait, c'est-à-dire de renoncer à une histoire, une famille, une filiation. Ça ne s'appelle pas colonialisme ! ça s'appelle ouverture, liberté d'esprit !

J'ai eu sur mon divan des enfants de ce processus, des enfants qui venaient en Europe à la recherche, du bled, du coin, dont leur famille pouvait être issue. C'est aussi un cas de figure des modalités de cette affaire.

Ceci donc, pour souhaiter parmi les utopiques, on peut toujours souhaiter hein ! Ce travail qui viendrait réintégrer ce parcours fait par ces personnes aussi éminentes et courageuses les unes que les autres, quoique bien entendu inégales, tels que Césaire, Fanon, les créolistes et ensuite Glissant. Quoi ?

J. Wiltord : Je marmonne...excusez-moi !

C. Melman : Grâce à Jeanne, nous avons entendu Edouard Glissant dans notre groupe, qui a bien voulu nous parler. Je suis intervenu de telle sorte qu'à la fin de son propos, il a regardé Jeanne et il lui a dit « mais est-ce que ce n'est pas l'heure d'aller déjeuner ? ». Vous voyez ? C'est vrai ou ce n'est pas vrai ? Et lorsque Jeanne a bien voulu organiser un dîner dans l'espoir des étincelles qui allait jaillir dans la conversation, entre le maître...Edouard Glissant, et le sous-maître...qui était invité, ça a été un dîner admirable !

J. Wiltord : Il était bon en tout cas!

C. Melman : Le dîner était délicieux, merci Jeanne ! Le dîner était très bon ! Comme d'habitude d'ailleurs, mais j'étais invisible ! Edouard Glissant ne m'a pas vu ! Je ne dirai pas qu'il ne m'a pas parlé, il ne m'a pas vu!

J. Wiltord : Vous n'étiez pas un chaman!

C. Melman : Je n'étais pas à table! Ce qui fait que je me suis dit « c'est bien ! Voilà ! A cette table-là, le nègre c'est moi ! » Et voilà! Et pourquoi pas ? Et pourquoi pas ? Hum ! Comme Jeanne a été désolée ! Son excellent dîner n'a pas été dûment célébré par les joutes...

J. Wiltord : Il ne vous a pas vu mais il vous a écouté !

C. Melman : Ooooh ! Je n'ai rien dit, sauf que le poisson était délicieux. Je n'ai rien dit d'autre ! (rires)

J. Wiltord : Ce n'était pas du hareng ! Ce n'était pas du hareng ! (Rires)

C. Melman : Il était bon quand même !

J. Wiltord : Ce n'était pas du hareng!

C. Melman : J'ai dit que j'étais le nègre ! Puisqu'il y avait le Tout Créole, et bien je n'en faisais pas partie du Tout Créole ! Mais pourquoi pas aussi ? Ce n'est pas gênant tout ça ! Ce qui me paraît plus amusant et plus intéressant, ce serait ce travail à venir qui montrerait comment tout ceci vient s'inscrire, dans un même effort, dans une même douleur, dans une même passion que sont les diverses modalités, les diverses tentatives de traitement de cette affaire et qu'elles sont toutes respectables.

Mais, si l'on veut accorder quelque intérêt à ce que cogitent les psychanalystes, il se trouve qu'à partir de leur démarche, et de l'enseignement de quelqu'un qui a particulièrement veillé à ne pas laisser une œuvre, c'est-à-dire, Lacan... Il a veillé à ça, à ne pas laisser un système, une doctrine, mais qui a veillé justement par ses références à la topologie, à opérer la plus radicale des solutions sur ce qui est inévitable chez chacun d'entre nous, c'est-à-dire le transfert ; pour témoigner que la solution est dans le traitement fait par les psychanalystes du rapport de chacun au langage, et que ce rapport est construit, décidé non pas par la volonté, le talent, le génie de tel ou tel, mais par la topologie.

Pour qu'il y ait du lien social, il faut qu'il y ait un discours. C'est une assertion dont on ne prend pas toute la mesure avec Lacan. Il faut qu'il y ait du discours, c'est-à-dire ce dispositif qui s'appuie sur la langue pour qu'il y ait de l'un et de l'Autre, que la langue reconnaisse l'Un et l'Autre, pas l'un et l'esclave, le maître absolu et l'esclave absolu, mais l'Un et l'Autre, que l'Autre est un enfant de la langue et un produit de la langue. C'est même un lieu privilégié celui de l'Autre, non seulement parce que c'est le lieu du savoir, ce que déjà disait Hegel, que le savoir, c'est chez l'esclave qu'il était, le maître passait son temps à le lui voler. C'est ce que répétait Lacan ! C'est aussi le lieu du support de la jouissance, c'est le lieu de la jouissance. Il faut qu'il y ait du discours pour qu'il y ait lien social et non pas constamment querelle, rupture, dissociation, rassemblement, hésitation, association, communion, tout ce que l'on voudra. Il faut qu'il y ait du discours !

Nous sommes évidemment pour les raisons politiques, historiques et scientifiques hélas que nous savons, en ce fait qu'ici, sur cette île il n'y a pas de discours qui fasse lien social. Le lien social est sans cesse en question. Y compris, ce que vous évoquiez si bien, la façon de faire semblant, faire semblant de lien social.

Il s'agit bien de rétablir non par une volonté arbitraire, une décision arbitraire, la continuité entre le créole et le français, c'est-à-dire, la possibilité de restituer un lien social. Ben ! Oui ! Je suis désolé ! Dans les Antilles françaises, que le colonisateur l'ait voulu ou pas, que les colonisés l'aient voulu ou pas, les uns et les autres appartiennent à la même communauté parce que linguistiquement c'est comme ça. C'est désolant hein ! Mais c'est comme ça !

C'est également la seule façon de rendre possible ce qu'il en serait d'un lien social, enfin détaché du traumatisme, c'est-à-dire, un mode de traitement du traumatisme. Voilà ! Voilà...voilà !

J. Wiltord : Je remercie Charles Melman ! Sur la diglossie français-créole qui pérennise le clivage...j'ai été sollicitée par le Président de l'Association « Tous créoles » à faire



partie des personnalités pour travailler à la nouvelle définition. Ce que j'ai entendu dans ce « Tous créoles », c'est que ceux qui ne sont pas créoles sont à l'extérieur ! C'est exactement cette question du clivage qui se maintient dans ce projet et qui n'est absolument pas remise en question. Charles Melman, qu'est-ce qu'un dialecte ?

C. Melman : Un dialecte est une langue parlée par une population qui est politiquement soumise à un pouvoir dont le langage officiel est autre. Ce dialecte, peut être le sous produit de la langue du maître politique, comme par exemple le français est un dialecte du latin, comme l'ensemble des langues romanes qui sont des dialectes du latin. C'était la langue parlée par une région de cette zone géographique qui s'appelle la France, et qui, pour des raisons politiques très précises et en particulier du rapport avec le pape, a été élevée au rang de langue nationale.

Le dialecte, l'étymologie est très précise, c'est ce qui se parle entre soi. Il y a une situation qui est très intéressante et qui a des conséquences politiques importantes, celle de l'opposition dans les pays arabes, entre l'arabe dialectal et l'arabe classique. La différence est qu'ils se réfèrent l'un et l'autre à la même autorité ancestrale, en l'occurrence à l'auteur du Coran.

Mais en tant que les uns sont en position de maître parce qu'ils ont la langue des maîtres, la langue consacrée à laquelle on ne peut pas toucher. Il n'y a même pas d'étude linguistique, il n'y a pas de dictionnaire de l'arabe classique, il n'y a pas d'histoire de l'arabe classique. Ça ne se discute pas, ça ne s'analyse pas !

Et puis, il y a l'arabe dialectal, ce qui permet au peuple de parler entre soi.

J. Wiltord : Elle s'appelle « darija ». Au Maroc, ça vient de « dar » : la maison. C'est la langue qu'on parle à la maison !

C. Melman : C'est la langue du lieu de naissance, c'est un créole !

J. Wiltord : Oui ! C'est un créole !

C. Melman : Oui ! C'est la langue de la maison et ça a des conséquences politiques éminentes et culturelles. J'ai un ami que vous connaissez, un analyste d'origine égyptienne<sup>1</sup> qui a publié en arabe dialectal aussi bien *La Science des Rêves* que des pièces de Shakespeare. Il s'est dit qu'il n'y a aucune raison que l'arabe dialectal, la langue que nous parlons dans le peuple, ne soit pas la langue que l'on élève à la dignité de langue de communication. Quelles sont les ventes qu'il a faites de *Hamlet* traduit en arabe dialectal ? Zéro il n'a pas vendu un exemplaire...c'est quand même épatant !

J. Wiltord : *La tragédie du Roi Christophe* de Césaire a été traduite en créole récemment...

C. Melman : La diglossie n'a rien d'exceptionnel. L'un des traitements de la diglossie

---

1

□ Il s'agit d Mustapha Safouan qui a présidé la séance d'ouverture du séminaire sur l'Identification que l'ALI (alors AFI) a organisé en 1996 à Fort-de-France.

c'est les moyens de communication moderne, c'est à dire la radio et la télévision et j'imagine que la langue créole aura à subir ou subit déjà les effets de ces grands moyens de communication.

J. Wiltord : Ce que nous disait Jean Bernabé c'est que la langue parlée était de plus en plus francisée , alors qu'à l'université ils sont en train de défendre bec et ongles la position de « l'écart maximal » de la langue créole par rapport à la langue française. Ils sont en désaccord avec les créolistes de la Réunion et d'Aix-en-Provence...

C. Melman : Il y a le travail de Chaudenson,<sup>2</sup> je ne sais pas si vous le connaissez...

J. Wiltord : Oui, un livre « Des îles, des hommes, des langues »<sup>3</sup> et il y a aussi Lambert-Félix Prudent qui est parti de la Martinique pour la Réunion dans une rupture avec les créolistes du GEREC.

Intervention inaudible de la salle.

J. Wiltord : ... c'est difficile de séparer la position de Bernabé et de Confiant vis à vis du créole. Selon moi, ils sont tous les deux dans la position de « l'écart maximal » ; il ne faudrait pas en quelque sorte qu'aucune trace de la langue française soit repérable, d'où le choix de l'écriture du créole qu'ils ont fait.

C. Melman : S'il faut débarrasser le créole de tous les mots français, reconnaissez qu'il n'en restera pas beaucoup ! Ces mots qui resteraient, il faudra voir à quelle langue ils appartiennent.

J. Wiltord : Avant de passer aux questions de la salle, je voulais dire que je n'aurais pas pu avoir la détermination que j'ai eue, si Marie-Nadiège Yerro n'avait pas été elle même dans une détermination à faire venir Melman et Darmon... Cela s'inscrit dans de longues années de travail.

Il me semble que nous avons évoqué à un précédent séminaire cette position des langues créole et française, non pas sur une bande biface, mais sur une bande unilatère, une bande de Moebius... Mais on ne l'a pas travaillé.

---

2

□ Robert Chaudenson, *La créolisation : théorie, applications, implications*, éd L'Harmattan, 2003

et Conférence "Aimé Césaire : contribution poétique à la construction de la langue martiniquaise" de Lambert-Félix Prudent, in ouvrage collectif *Aimé Césaire à l'oeuvre*, Editions des archives contemporaines, 2010

3

Robert Chaudenson *Des îles, Des Hommes, Des Langues*, éd L'Harmattan, 1992

Alain Pierre-Louis : Une question directe à Charles Melman, qu'est-ce qu'un discours ?

C. Melman : Un discours est un produit de la langue qui permet de singulariser les différentes positions que peuvent prendre un locuteur et celui auquel il s'adresse. Du même coup, non seulement leurs positions, ce qui est le plus évident, mais aussi ces positions sont en nombre limité. Elles ne sont pas quelconques, ni livrées au caprice mais strictement codifiées avec comme effet qui n'apparaît pas, ce qui chute dans la relation c'est l'objet de jouissance qui tombe, qui choisit entre eux et qui du même coup les réunit et la dernière place du discours étant une place qui risquera de paraître très énigmatique et très audacieuse, que Lacan appelle la place de la vérité.

Il y aura une distinction très importante à faire : dans ce qui se passe entre les deux qui se parlent, c'est que l'un et l'autre se trouvent dans une position de semblant. De semblant ! La distinction entre cette position physiologique de semblant, (semblant de maître, semblant de serviteur, semblant d'homme, semblant de femme) et celle de faux-semblant et leur distinction de la vérité, ce sont des distinctions assez intéressantes à mettre en œuvre pour s'y retrouver. Quand est-ce que je suis dans le semblant ? Quand est-ce que je suis dans le faux-semblant, dans la pure apparence ?... que je fais comme si, je réponds à ce qui est attendu ; je me soumetts au regard hypothétique que j'ai mis à la place de ce fameux 0 dont je parlais tout à l'heure. Il y a un regard là, il faut que je sois conforme.

Donc un discours tel que Lacan le singularise, car c'est lui qui a introduit cette question des quatre discours possibles, dont l'un est le discours psychanalytique. Là aussi, je dois dire que quand j'ai écouté tout ça, à l'époque où il faisait son séminaire, j'étais complètement...C'était assez difficile à accepter que la faculté de l'analyse soit elle même liée à un discours. L'analyse faisant partie de ce qui peut faire lien social. J'espère Alain vous avoir donné succinctement une ébauche de réponse.

J. Wiltord : Je voudrais aussi indiquer à Alain que ce serait pas mal de proposer comme travail la lecture du séminaire de Lacan « L'Envers de la psychanalyse » au cours duquel il propose cette écriture des discours.

C. Melman : J'ai promis à mes amis belges... Les Belges ont avec la langue française des problèmes très très compliqués parce qu'ils ne sont pas abordés. Ils parlent une langue qui ne les admet pas dans leur identité singulière. Qu'est-ce que ça veut dire que vous êtes Belge et que vous parlez français ? En quoi pouvez vous être Belge à partir d'une langue qui doit faire de vous un Français ? Et d'autre part, tous les belgicisms seront dénoncés comme étant de bonnes histoires, des grossièretés. Ce sont des belgicisms.

Je dois faire avec eux un laïus sur une langue sans signifiant-maître. Est-ce qu'il y a des langues qui n'ont pas de signifiant-maître ? À mon sens, comme les langues africaines, les langues qui n'ont pas d'écriture... Il faudrait voir si l'écriture d'une langue peut venir justifier l'existence d'un signifiant-maître.

Je serais amené provisoirement à dire que dans le créole, avant que les créolistes ne veuillent en établir une grammaire et une orthographe, autrement dit ce qui serait un créole qu'on dirait correct, c'est à dire de faire une opération... Je voulais le dire à Bernabé mais il a eu raison d'avoir des contraintes. Qu'est-ce que c'est que cette

opération qui vous permet de dire qu'il y a une langue qui est la langue correcte ? La langue correcte c'est la langue que vous parlez. Eh ben non ! vous la parlez mais vous êtes sous le contrôle de ce qui serait la langue indicatrice qui nous conduirait sans faille et sans difficulté. Alors nous inventons une langue idéale, la langue correcte. Chacun de nous en parlant se verra sensible au risque de commettre « un cuir ».

A.Pierre-Louis : « un kao ».

J. Wiltord : Ici on dit « un kao ».

C. Melman : Ça aussi c'est très poétique. Chez nous on dit « un cuir »... Quelqu'un d'entre vous peut-il m'informer qu'est-ce qu'une « voix de rogomme » ? Qui c'est « rogomme » ? Dans le vocabulaire français, on dit de quelqu'un qui a une voix de stentor, un peu solennel...on dit une « voix de rogomme », pas une voix aimable. Vous savez qui est Monsieur Rogomme ?... Évidemment on entend « rogue » mais je ne pense pas que ce soit l'étymologie. Je chercherai, cherchez vous aussi qui est Monsieur Rogomme ou quel est le peuple qui avait une voix... On se sert d'une langue dans laquelle on est tout à fait à l'aise...on ne sait même pas ce que l'on dit... ça fonctionne très bien. Lacan faisait remarquer que l'on dit « à tire-larigot », « boire à tire-larigot ». C'est quoi ? C'est pas à « tire-marigot », c'est à « tire-larigot »...

J.Wiltord : Il y a un Monsieur Larigot ?

M-B Emmanuel : (de la salle peu audible) Il y a quand même ... il y a un dictionnaire de la langue française, des livres de grammaire comme le Bled...

C. Melman : Vous savez ce que vous trouvez à « tire-larigot » ? Une cloche particulièrement lourde dont le fondeur aurait été un Monsieur Larigot. Mais c'est une plaisanterie, comme de très nombreuses étymologies qui sont fantaisistes. Comme je suis parfois désagréable, j'ai inventé une Madame Larigot, une dame qui était particulièrement intéressée, elle s'appelait Madame Rigot et on disait « La Rigot ». C'est pas sérieux ?

J. Wiltord : Marie-Berthe, vous posiez votre question par rapport à la grammaire créole ?

M-B Emmanuel : Oui. Dans la thèse de Bernabé, Fondal-Natal, il y a la syntaxe, le lexique... il y a une grammaire française, pourquoi dites-vous qu'une grammaire créole n'est pas...

C. Melman : Alors là, il faudrait entrer dans une autre affaire c'est la différence qu'il y a entre l'apprentissage d'une langue et l'acquisition d'une langue. L'acquisition d'une langue n'a rien à voir avec l'apprentissage d'une langue. C'est aussi l'un des problèmes de cette île, c'est que la langue que vous avez acquise à la maison, ne sera pas la même que la langue que vous allez apprendre à l'école. Ça c'est un grave problème !

J. Wiltord : On a déjà parlé de ce problème au cours d'un séminaire avec vous. Peut être

est-ce qu'on l'a travaillé au cours d'un séminaire avec le GAREFP ?

C. Melman : Quand vous faites la grammaire d'une langue, vous établissez du même coup ce qu'il en est non pas du savoir de la langue - parce que vous l'avez acquise cette langue et vous en avez le savoir – mais la connaissance de cette langue. C'est une distinction majeure, celle entre le savoir et la connaissance, que j'essaie d'enseigner aux élèves de l'École Pratique des Hautes Etudes en Psychopathologie (EPHEP). Lorsque savoir et connaissance ne se font pas dans la même langue, il y a des problèmes.

C.Klein : La répétition de ce problème peut faire penser à la répétition du traumatisme dont on parlait tout à l'heure. Je suis enseignante et je m'occupe d'élèves en très grande difficulté puisqu'ils sont autistes. Comment ne pas l'être quand vous naissez dans une famille où tout un chacun parle une langue qui est le créole et qu'à 2-3 ans, vous êtes arraché à cette famille – puisque l'école ne fait plus fonction de maternante. Vous arrivez dans une école où on parle une langue inconnue où on vous somme de faire des choses dans cette langue inconnue. Tout le monde, pas mal de copains, autour de vous semble comprendre puisqu'ils peuvent répondre aux ordres qui sont donnés par ma maîtresse et vous non. On a pour mesurer tout ça, un étalonnage franco-français qui dit que les Antillais et les Guadeloupéens notamment, appartiennent en plus grand nombre à ceux qui sont illettrés...

J. Wiltord : Ça ne veut pas dire autiste...

C. Klein : Non, je fais un pont qui me semble très important. Je pense que tout un chacun peut se demander s'il ne le serait pas devenu à un moment donné...

J. Wiltord : Vous avez lu « La rue Case-nègres » ? Il faut lire ce livre. Il y a des générations d'Antillais qui travaillaient enfants, dans les champs de canne et parlaient créole, étaient dans un environnement de créole... Césaire au Lorrain... Et qui sont allés à l'école où la seule langue parlée était le français. Je ne dis pas que cela ne pose pas de problèmes importants mais c'est un raccourci un peu rapide de parler d'autisme comme conséquence de cette situation. Ça pose des problèmes que par exemple la langue parlée à la maison était interdite à l'école. C'est ce que Charles Melman disait tout à l'heure en soulignant que du côté des colonisateurs, la continuité moebienne entre ces deux langues n'a pas été soutenue.

M-B Emmanuel : Peu audible... Parle de « pur créole ».

V. Lina : Nous allons arrêter cette partie et passer à la conclusion présentée par Marie-Nadiège Yerro.

M-N Yerro : Nous sommes désolés pour ceux qui ont encore des questions mais il y a l'heure.

Donc, nous voilà arrivés au terme de nos VIème rencontres autour du lien social. Nous remercions très vivement les **participants** qui grâce à leurs questions ont permis de relancer celles mises au travail par nos intervenants.

Nous remercions nos **intervenants** qui ont su nous faire entendre des aspects de notre clinique et nous faire mesurer comment la tâche reste passionnante en dépit des difficultés rencontrées du fait de la complexité de notre champ culturel.

Je retiens de nos échanges, notre discussion de vendredi soir concernant la prise en compte dans notre **champ culturel** de l'apport de la psychanalyse. Il y a là une invention à apporter à notre société qui va mal. Les informations récentes nous indiquent que de manière récurrente, la violence du faire supplante la possibilité de dire. Comment la psychanalyse peut-elle s'inscrire et dans cette réalité ? Et dans quel type de discours ?

Nous vous proposons de continuer ce travail pour soutenir la réflexion clinique que nous tous ici présents ne connaissons que trop bien parce que sans cesse confrontés dans nos réalités professionnelles. Mais peut-être nous faut-il y aller pour en extirper une connaissance qui opère!... (Audace du nouage topologique articulé à notre champ culturel ! ?)

Quelques dates donc :

▲ - Lundi 31 à 19H00 au club médical : réunion de travail pour partager et réfléchir à l'après-colloque

▲ - Une proposition pour que notre prochain colloque se tienne aux dates suivantes : Jeudi 25 Vendredi 26, Samedi 27 et Dimanche 28 octobre 2012 (ce sont quelques jours juste avant les vacances scolaires de la Toussaint en 2012) et qui pourrait se dérouler en Guadeloupe et pourquoi pas avec comme titre, si son auteur nous le permet bien sûr :

▲ **« D'une clinique qui ne serait pas occulte »**

Je ne terminerai pas sans adresser un grand merci à **M. Charles MELMAN** qui nous fait un très grand honneur d'être présent avec nous, en ce moment et qui a décliné une invitation au Brésil au colloque organisé par l'EPEP, colloque de grande envergure, en ce moment-même, là-bas où il est très apprécié, où il était attendu. Cependant il est avec nous ici, sur cette petite île...parce que nous lui apprenons beaucoup. Son ouvrage sur la table, Quelques problèmes posés à la psychanalyse, nous indique quelques pistes sur la Nouvelle Economie Psychique (NEP) élaborée justement à partir de la rencontre avec ces cultures non occidentales, comme peut la nôtre.

Merci à **Marc DARMON** qui en grand topologue nous encourage dans l'approche du nœud borroméen, et son ouvrage sur la table en est un magnifique témoignage.

Merci à **Jeanne WILTORD**, membre fondatrice de notre école et qui depuis tant d'années soutient ce travail à la Martinique. Le petit recueil présentant l'ouvrage « une journée avec E. Glissant » est intéressant à deux titres parce qu'on y trouve cette volonté de transmission de la psychanalyse dans la Cité, avec ce que nous en dit Glissant à ce moment-là. C'est me semble t-il un apport clinique à prendre en compte. Merci au Pr Jean BERNABE qui chemine

à nos côtés depuis de très nombreuses années, (dans les séminaires du GAREFP, il a fait des interventions très importantes et depuis 1988-1989) et qui cette année encore a pu insérer dans un emploi du temps chargé, une disponibilité pour nous faire ce brillant exposé jeudi, en présence des étudiants, à la faculté de lettres.

Les VIème rencontres se terminent, vives les VIIème rencontres autour du Lien social.